

Momar Dieng



 @bayemomardieng

Aggiornamento démocratique

Au lendemain de l'élection présidentielle, le Sénégal ne pourra faire l'économie d'une réflexion de fond sur le renforcement des fondements démocratiques de la République, pour que les formes d'exercice du pouvoir conféré par le suffrage universel soient cohérentes, d'une part, avec les attentes exprimées dans les urnes par les citoyens, d'autre part, avec les principes d'éthique et de justice qui s'imposent à tous les gouvernants. Un aggiornamento en profondeur, pour donner un souffle nouveau à ses institutions, critiquées par une frange non négligeable de l'opinion publique.

À l'échelle du continent, la démocratie sénégalaise est encore jeune, empreinte de vitalité. Elle repose sur des ressorts qui lui permettent d'échapper aux turpitudes partisans de la plupart de ses animateurs. Cependant, les ambiguïtés que cette démocratie continue d'entretenir en son sein, souvent à son corps défendant, imposent des mutations.

Signal de rupture fort

À cet égard, il est urgent que les institutions censées jouer le rôle de contre-pouvoir assument leurs prérogatives constitutionnelles pour être crédibles auprès des citoyens, à commencer par l'Assemblée nationale. Au cours des quatre dernières législatures, sous la présidence d'Abdoulaye Wade, puis sous celle de Macky Sall, la mainmise de l'exécutif sur le législatif n'a pas permis aux députés de voter une seule proposition de loi – seuls l'ont été des projets, donc des textes déposés à l'initiative du gouvernement et non de parlementaires. Pour une

institution supposée être l'émanation directe du peuple souverain, c'est pour le moins problématique.

Pilier incontournable de la séparation des pouvoirs, l'autorité judiciaire est l'autre talon d'Achille d'une démocratie en quête de maturité. L'Union des magistrats sénégalais (UMS) a déjà tiré la sonnette d'alarme sur deux affaires qu'elle estime emblématiques de la domination exercée par l'exécutif : la gestion de la carrière des magistrats et le traitement politique des dossiers judiciaires de Khalifa Sall et de Karim Wade. Le sens des réformes annoncées du Conseil supérieur de la magistrature donnera des indications sur la volonté du chef de l'État.

Marqué par des modifications unilatérales d'un code électoral qui était pourtant consensuel, le climat politique actuel résulte en grande partie de l'incapacité des organes de contrôle et de supervision à imposer aux différents acteurs, notamment ceux de l'actuelle majorité, les règles du jeu collectivement établies. Comment échapper à des lendemains électoraux compliqués si les juges chargés de la bonne organisation du scrutin ferment les yeux sur ses dysfonctionnements ou sur de présumés abus de pouvoir ou d'autorité ?

Pour l'heure, ces ambiguïtés sont des facteurs d'affaiblissement du projet démocratique national. Les réduire à leur plus simple expression serait pour Macky Sall, s'il est réélu, un vrai exercice de ratissage et, pour son successeur potentiel, un signal de rupture fort. Sinon, le désintérêt des citoyens pour la vie politique risque de s'aggraver. 

78 ENJEUX

Une classe politique sens dessus dessous

80 Humeur

Fake news électorales

82 Présidentielle

La méthode Macky

Quatre challengers en campagne

94 ÉCONOMIE

Les chemins de l'émergence

99 Tribune

Cheikh Ahmed Bamba Diagne

Directeur scientifique du Laboratoire de recherche économique et monétaire de l'université Cheikh-Anta-Diop de Dakar

100 Grands travaux

Un TER pas comme les autres

102 Hôtellerie

Luxe, calme et bonnes affaires

106 SOCIÉTÉ

Paroles de Sénégalaises

116 Musique

Albums de famille : la fratrie Sarr à la scène et en disques

121 Culture

Le Mahicao, un musée en province



Suivez toute l'actualité du Sénégal sur www.jeuneafrique.com